

Notre proposition : un engagement concret pour 2026-2032

Nous vous invitons à :

1. Prendre connaissance et signer la Charte Vélo de Colmar : [Lien vers la plateforme.](#)
2. Détailler vos propositions sur les 9 thématiques clés générales de cette Charte :

- Repenser le plan de circulation pour apaiser la commune :

Nous lancerons un audit global et indépendant des aménagements cyclables de Colmar, en associant étroitement le CADRES et les usagers.

L'objectif est simple : identifier ce qui fonctionne, corriger ce qui dysfonctionne, et restructurer les itinéraires pour garantir continuité, sécurité et lisibilité du réseau.

- Déployer un Réseau Express Vélo (REV) :

Nous étudierons et nous inspirerons des réalisations de villes pionnières comme Strasbourg avec son réseau Vélostras, afin d'adapter un Réseau Express Vélo à l'échelle colmarienne.

Ce réseau structurant permettra de relier rapidement et en sécurité les principaux pôles de la ville et de l'agglomération.

- Généraliser les rues scolaires devant chaque établissement :

Nous étendrons le dispositif des rues scolaires devant chaque établissement, en nous appuyant sur les expérimentations réussies des écoles Pasteur et Waltz.

Chaque site fera l'objet d'une adaptation spécifique (barriérage, aménagements temporaires ou permanents, gestion des flux).

- Installer du stationnement vélo aux lieux stratégiques :

Nous redistribuerons les abris sécurisés aujourd'hui concentrés rue Étroite vers des emplacements stratégiques à travers la ville (liste à définir).

Un audit des arceaux existants sera réalisé afin d'en améliorer la qualité et d'en déployer autant que nécessaire.

- Financer le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pour tous les élèves de CM1/CM2 :

Le dispositif SRAV reste aujourd'hui trop limité à Colmar et de nombreuses écoles n'y ont pas accès.

Nous en ferons une priorité municipale afin que chaque élève de CM1 et CM2 puisse bénéficier de cette formation essentielle à l'autonomie et à la sécurité.

- Soutenir les associations vélo locales :

Nous poursuivrons et renforcerons notre collaboration avec le CADRES et les autres acteurs locaux.

Les associations d'usagers auront toute leur place dans les concertations relatives aux futurs aménagements.

- Porter le vélo auprès des instances supra-communales :

La coopération avec Colmar Agglomération sera renforcée afin d'assurer une cohérence des politiques cyclables à l'échelle du territoire.

- Créer ou pérenniser un·e référent·e mobilité active au sein de la collectivité :

Nous renforcerons la visibilité et les moyens dédiés au poste de référent·e mobilités actives au sein de la collectivité, afin d'assurer un pilotage clair et identifié des politiques vélo et piétonnes.

- Organiser une commission de concertation avec les représentant·es d'usager·ères :

Nous mettrons en place un « comité vélo citoyen » réunissant élus, services techniques, associations et représentants de la société civile.

Cette instance disposera de missions concrètes et d'un rôle consultatif structurant dans les projets d'aménagement.

3. Détailler vos propositions sur les 3 recommandations locales :

○ **Locale #1** : Réaménager l'ensemble des accès à la gare SNCF de Colmar pour les mobilités douces : franchissements dédiés et sécurisés des voies ferrées, Accès EST (rue Georges Lasch, place de la Gare, Avenue Poincaré, avenue de la République), Accès OUEST (rue du Florimont, rue du Tir vers quartier St Joseph).

Les accès Est (rue Georges Lasch, place de la Gare, avenue Poincaré, avenue de la République) et Ouest (rue du Florimont, rue du Tir vers le quartier Saint-Joseph) doivent être entièrement repensés pour les mobilités douces.

Nous proposons notamment la création d'une passerelle dédiée aux cycles (emplacement à définir selon faisabilité technique) afin de sécuriser le franchissement des voies ferrées.

Les aménagements feront l'objet d'une étude technique approfondie, intégrant les propositions des usagers et du CADRES. L'objectif est clair : garantir des accès sécurisés, continus et lisibles des deux côtés de la gare.

○ **Locale #2** : Aménager le contournement Nord et les accès à l'hypercentre de Colmar pour les mobilités douces (rue du Nord, rue Golbéry, rue de la Cavalerie, rue de Thann, place Haslinger, rue des Ancêtres (Cinéma), rue de Ribeauvillé, rue Stanislas, rue des Bains, rue Roesselmann).

Ce projet s'intégrera pleinement dans la réflexion autour du futur Réseau Express Vélo.

C'est un projet ambitieux et structurant que nous porterons avec détermination.

○ **Locale #3** : Doter le CADRES Colmar d'un local associatif accessible de type garage à proximité du parking du stade nautique (rue Schuman) pour l'activité de la Vélo Ecole.

La Ville vient d'acquérir les anciens locaux de la CAF, situés rue de Guebwiller. Ces bâtiments offrent un potentiel important pour accueillir des associations. Nous proposerons que le CADRES puisse y disposer d'un espace dédié.

La distance d'environ 1 km entre ce site et le parking du stade nautique reste compatible avec l'activité actuelle de la vélo-école.